Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIE

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

ÉPREUVE C5 : EXPRESSION ET COMMUNICATION ÉCRITES ET ORALES, COMPOSANTE ÉCRITE

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
SCIENCES ET TECHNOLOGIE	3,0 (COEFFICIENT INDICATIF)

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIE, SITE UNIVERSITAIRE

Le seul intitulé « Licence Sciences et Technologie » et le code C5 ne permettent pas d'établir un règlement national unique définissant une durée, un coefficient ou un format d'épreuve. Les modalités ci-dessous constituent le cadrage du présent sujet et ne valent pas confirmation d'un règlement propre à un établissement. La composante proposée évalue l'expression écrite au moyen d'une synthèse de documents et d'un essai argumenté.

Le corpus porte sur les conditions d'un échange véritable : le partage des capacités de jugement, l'attention portée à autrui et les effets des outils numériques sur la communication. Prenez connaissance des deux documents, puis répondez aux deux parties. La qualité de la langue, la clarté de l'expression et la correction de l'orthographe sont prises en compte dans l'évaluation.

Les deux parties sont à traiter. La synthèse doit confronter les documents de manière ordonnée et objective. L'essai doit défendre une réponse personnelle, organisée et illustrée par des références, des lectures ou des expériences pertinentes.

PARTIE 1 : Synthèse de documents (12 points)

Comprendre, confronter et organiser des points de vue

À partir des documents DT 1 et DT 2, rédigez une synthèse répondant à la problématique suivante : **À quelles conditions la communication permet-elle un véritable échange entre les personnes ?**

Votre synthèse doit restituer les idées essentielles des deux documents, faire apparaître leurs convergences et leurs différences et construire une réponse organisée à la problématique. Vous ne devez pas donner votre opinion personnelle. Vous pouvez utiliser le document réponse DR 1 comme outil préparatoire ; il ne remplace pas la synthèse rédigée.

Longueur indicative : 300 à 400 mots. Indiquez le nombre de mots à la fin de votre texte.

1.1 (12 points) Rédigez la synthèse demandée en vous appuyant exclusivement sur les idées des documents DT 1 et DT 2. Votre texte doit comporter une introduction qui pose la problématique, un développement organisé confrontant les points de vue et une conclusion qui répond à la question. Reformulez les documents sans les juxtaposer et sans introduire de jugement personnel.

PARTIE 2 : Écriture personnelle (8 points)

Développer une réflexion argumentée et personnelle

La réflexion doit être construite, lisible et étayée. Vous pouvez mobiliser les documents, mais votre réponse ne doit pas se limiter à les résumer. Appuyez votre argumentation sur des exemples précis issus de vos lectures, de votre expérience ou de votre culture personnelle.

Longueur indicative : 400 à 500 mots. Indiquez le nombre de mots à la fin de votre texte.

2.1 (8 points) **Les outils numériques rapprochent-ils nécessairement les personnes ?**

Vous répondrez à cette question dans un essai argumenté et structuré. Vous présenterez clairement votre point de vue, développerez des arguments et les illustrerez par des exemples précis.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : RENÉ DESCARTES, DISCOURS DE LA MÉTHODE, PREMIÈRE PARTIE, 1637

Extrait. Orthographe modernisée. Les repères de lignes sont indicatifs.

[Ligne 5] Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée : car chacun pense en être si bien pourvu, que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose, n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont. En quoi il n'est pas vraisemblable que tous se trompent ; mais plutôt cela témoigne que la puissance de bien juger, et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes.

[Ligne 10] Et ainsi que la diversité de nos opinions ne vient pas de ce que les uns sont plus raisonnables que les autres, mais seulement de ce que nous conduisons nos pensées par diverses voies, et ne considérons pas les mêmes choses. Car ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien.

Source : René Descartes, *Discours de la méthode*, première partie, 1637. Texte du domaine public.

DT 2 : COMMUNIQUER À L'HEURE DES MESSAGES INSTANTANÉS

Texte rédigé pour le présent sujet.

Les outils numériques rendent les échanges possibles à distance et permettent de faire circuler rapidement une information auprès de nombreuses personnes. Un message peut être lu à des moments différents et conservé ; une conversation peut réunir des interlocuteurs qui ne se trouvent pas au même endroit. Ces possibilités facilitent la coordination et donnent accès à des voix qui auraient parfois eu du mal à se faire entendre.

La rapidité de circulation ne garantit pourtant ni la compréhension ni l'écoute. Un message bref peut laisser de côté le contexte ou le ton ; une réponse immédiate peut intervenir avant que l'on ait pris le temps de comprendre ce qui est dit. Dans un espace où les échanges se succèdent, l'attention peut se disperser et les propos se réduire à des réactions. La multiplication des messages n'est donc pas nécessairement une multiplication des échanges véritables.

La qualité d'une communication dépend aussi des pratiques de ceux qui l'utilisent. Préciser ce que l'on veut dire, vérifier que l'on a compris, accorder du temps à la réponse et accepter de revoir son jugement sont des gestes qui donnent à l'échange sa portée. Les outils peuvent soutenir ces pratiques, mais ils ne les accomplissent pas à la place des personnes. Communiquer ne consiste pas seulement à transmettre des signes : cela suppose de chercher à comprendre et de rendre possible une réponse.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à joindre à la copie : préparation de la synthèse

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez le tableau à partir des documents DT 1 et DT 2. Les éléments inscrits dans ce tableau doivent ensuite être reformulés et organisés dans votre synthèse. Le tableau préparatoire n'est pas noté séparément.

Confrontation des documents

Axes de comparaison	DT 1 : Descartes	DT 2 : Communication numérique	Confrontation des idées
Capacité ou condition nécessaire à l'échange			
Obstacle ou limite évoqué			
Réponse à la problématique : à quelles conditions y a-t-il un véritable échange ?			

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.